



www.andel.fr

AU COUR' ANDEL



N° 30
Juin – Sept. 2019



Bloc Notes...

Mairie

7, rue Abbé Hingant
☎ 02.96.31.10.04
Ouv. du lundi au vendredi,
8h30/12h30 - 14h/17h ;
samedi 9h/12h.

Fermée le mardi ap-midi
mairie.andel@orange.fr
www.andel.fr

Restaurant scolaire

☎ 02.96.31.13.03

Garderie municipale

☎ 02.96.34.77.78

École Sainte-Anne

☎ 06.31.51.85.69

L'été est passé !...

Nous retiendrons l'exceptionnel ensoleillement dont nous avons bénéficié durant de longues semaines, avec des vagues de chaleurs aboutissant même à un record absolu de température !...

Durant juillet et août, pas moins de 600 jeunes (dont 11 andelois) de 16-17 ans ont participé aux missions «argent de poche» proposées par les collectivités du territoire Lamballe Terre & Mer, via le P.I.J. (Point Information Jeunesse-02.96.50.87.90). Ce coup de pouce «gagnant-gagnant» a été, cette année encore, fort apprécié.

Remerciements aux jeunes pour leur implication dans la vie communale, ainsi qu'aux agents communaux toujours enclins à partager leurs compétences.

...la rentrée a sonné et quoi qu'on fasse, septembre rimera toujours avec rentrée des classes !...

Pour petits et grands, c'est souvent le mois des changements : on se réadapte aux nouvelles activités, aux nouveaux horaires, aux nouveaux copains...

Avec 112 inscrits, l'école Sainte Anne d'Andel maintient un bon effectif. Souhaitons une excellente année scolaire aux écoliers, au corps enseignant et aux agents communaux (ATSEM : Sylvie et Annita).

La plupart des enfants inscrits à l'école fréquentent la garderie et le restaurant scolaire. Ils y sont accueillis par les responsables, Annita et Chantal, elles-mêmes épaulées de Sylvie et d'Anabela. Deux contrats (ESP Services) assurent aussi la surveillance de la cour sur le temps de midi.

Qui dit rentrée, dit également reprise des activités associatives !...

Les associations andeloises proposent, tout au long de l'année, de nombreuses activités sportives, culturelles et de loisirs...

Merci aux responsables et membres pour votre engagement sans faille, vous contribuez au dynamisme de la commune.

En tant qu'andelois, si vous êtes intéressés par une activité, n'hésitez pas à les contacter (coordonnées des présidents de chaque association en fin de magazine).

... pour les élus, la rentrée a eu lieu le 9 septembre, avec la tenue du conseil municipal...

Les prochaines semaines s'annoncent bien remplies : poursuite de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), de l'étude de la sécurisation de la circulation, de l'aménagement du site multigénérationnel...

Bonne rentrée à toutes et à tous, en espérant vous compter nombreux sur les différents moments de partage à venir...

Le Maire et les élus



Sommaire

Editorial de rentrée ...	1
Espace Multi-générationnel	2
Aménagements au cimetière	3
PV des Conseils Municipaux	4 à 10
Échos de nos associations	11 à 15
Agenda – Murmures du Gouessant	16

L'ESPACE MULTI-GENERATIONNEL

Cet espace multigénérationnel a été créé dans la continuité d'une démarche du «bien vivre ensemble à Andel», petite commune rurale.

L'aboutissement de la première phase du projet...

Mr Riou, du Bureau d'Etudes Essens Paysages, a su mener à bien un planning « tiré au cordeau » pour articuler les entreprises intervenantes à la réalisation de l'espace : la Sté CAMARD TP de Morieux pour l'aménagement et la Sté SDU de Locminé pour les structures.



Rappel des objectifs principaux du projet :

- *créer un **lieu de convivialité, de rencontres et d'échanges entre générations** : le choix des agrès, la diversité des structures, ainsi que l'implantation du mobilier urbain le confortent ;*
- *prendre en compte l'**accessibilité** du lieu : choix d'une arène granitique et d'un béton désactivé pour faciliter la circulation, structures adaptées au Handicap ;*
- *respecter le **développement durable** de la conception à l'entretien : une attention particulière a été portée sur le choix des matériaux, des fournisseurs (Grand Ouest), le tri sélectif...*
- *avoir le souci de la meilleure **intégration paysagère** possible afin de créer un espace agréable, ombragé et facile d'entretien.*

A ce jour, malgré quelques travaux restant à réaliser (aménagement paysager, pose de signalétique, de mobilier extérieur, quelques réglages...), au vu de la fréquentation, nous pouvons d'ores et déjà dire que cette réalisation est conforme aux objectifs repris ci-dessus, mais surtout qu'elle semble bien répondre aux attentes de la population locale.



PS : la boîte à idées communale située dans le hall de la mairie est à disposition des usagers ou visiteurs pour recueillir les premières impressions...

Le point budgétaire

Remerciements appuyés aux nombreux partenaires financiers

- **L'Europe** dans le cadre des subventions Leader / FEADER
- **L'État** avec la DETR et une réserve parlementaire du Député Le Fur
- **La Région** et le **Pays de St Brieuc** par un contrat de partenariat
- **Le Département** et l'**ARS** (Agence Régionale de Santé) dans le cadre d'appels à projet.

Soit des aides à hauteur de 131 245 €uros avec un solde communal de 40 000 €.



La seconde phase sera l'animation...

Des temps forts par thèmes seront réalisés sur site afin d'ancrer cet espace dans le « bien vivre ensemble ».



«S'il n'y a pas d'intergénération, il n'y a pas de transmission, et s'il n'y a pas de transmission, il n'y a plus de société...».

Serge Guérin, Sociologue.

LE CIMETIERE D'ANDEL

La commune reste sensible à la bonne utilisation de l'eau et de l'environnement...

... c'est pourquoi, dès 2016 :

Le cimetière a été engazonné.

Il est depuis, devenu une référence sur le territoire (les communes voisines souhaitant adopter cette démarche, n'hésitent pas à se déplacer pour le visiter et prendre conseils auprès de l'agent responsable des espaces verts).

Lors du traditionnel **Marché aux Plantes**, cette évolution de pratique est également souvent appréciée par bon nombre de visiteurs.

Une réserve d'eau a pris place, ainsi qu'un composteur.



Puis, dans la continuité de ces aménagements :

- le local sanitaire a été supprimé pour être transformé en plateforme sur laquelle sont maintenant entreposés 2 bacs à tri sélectif (le robinet d'eau courante a été conservé) ;
- une deuxième citerne d'eau pluviale a été installée.

En tant que familles et/ou proches des défunts, vous êtes aussi les principaux acteurs, au quotidien, de l'embellissement de ce lieu ...

La Toussaint approche, avec le temps, certaines sépultures ont pu s'affaïsser voire se desceller... Pour stopper ce phénomène renseignez-vous auprès d'un professionnel pour une remise en état.

Qu'il soit parc, musée, lieu de deuil et de recueillement, le cimetière est avant tout un espace public partagé, chacun peut contribuer, à sa mesure, à son entretien et à la valorisation de sa nouvelle image.

CONSEILS MUNICIPAUX

EXTRAIT DU RÉGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 juin 2019



ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme POULAIN Nicole, Maire, MM. LE BOËDEC Rosalie, BRIENS Patrick, ROBERT Dany, Adjoints, MM. ANDRIEUX Maurice, AVRIL Noël, BOUGEARD Claude, BOURDE Sylvie, DONET Daniel, DURUT Marie-Cécile, MOREL Anne, PERIGOIS Emmanuel, RAMAGE Soizic, RONDEL Daniel.
ABSENTE EXCUSÉE : Mme Sylvie BOURDÉ. (Pouvoir à Mme LE BOËDEC).
SECRÉTAIRE : Madame DURUT Marie-Cécile.

LTM : COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 2020 (Nbre et répartition des sièges)

En vue des élections municipales et communautaires de mars 2020 et conformément à l'article L.5211-6-1 du CGCT, il faut procéder, pour le 31 août 2019, à la détermination du nombre et de la répartition des sièges entre les communes au sein du Conseil communautaire. Un arrêté préfectoral fixant la répartition des sièges entre les communes doit être pris, au plus tard le 31 octobre 2019.

3 principes généraux encadrent la composition du Conseil : Chaque commune doit disposer a minima d'un siège ; aucune commune ne peut disposer de plus de 50 % des sièges ; tenir compte de la population de chaque commune. Pour ce faire, deux possibilités s'offrent aux communes :

- **L'accord local**, qui nécessite une adoption dans les mêmes termes par la majorité qualifiée des conseils municipaux (1/2 des communes représentant 2/3 de la population ou 2/3 des communes représentant 1/2 de la population).
- **Le droit commun**, en l'absence d'accord local adopté.

Ainsi la composition du Conseil communautaire peut être fixée à :

- **69 sièges**, selon l'accord local afin de renforcer la représentation des communes moyennes.
- **66 sièges**, selon le droit commun.

Considérant la proposition d'accord local du Conseil communautaire du 28 mai 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de fixer, à 69 le nombre de sièges du Conseil communautaire,
- Demande au Préfet aux termes de cette consultation, d'arrêter la nouvelle composition du Conseil communautaire,
- Autorise Mme le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

COMMISSION LOCALE DE L'EAU : MODIF. DE L'INVENTAIRE COMMUNAL DES ZONES HUMIDES

Mme le Maire fait savoir que l'inventaire communal des zones humides et cours d'eau de la commune a été validé par la Commission Locale de l'Eau le 29 janvier 2016 et par le conseil municipal le 9 mai 2016.

LTM, dans l'exercice de ses compétences Eau & Assainissement, a abandonné le traitement des eaux usées du bourg d'Andel par lagunage afin de les transférer à la station d'épuration de Lamballe. Ces lagunes de traitement des eaux usées ont été réhabilitées. Les parcelles ZK 416 et 417 ont ensuite été reprofilées en pente douce. L'objectif était de reconquérir une ancienne zone humide. Les parcelles concernées étaient indiquées comme zones potentielles dans l'inventaire communal et la révision du PLU en cours est l'opportunité de mettre à jour le référentiel hydrographique. Le bureau de la Commission Locale de l'Eau considère que les conclusions du rapport élaboré par l'EPTB de la Baie de St-Brieuc (20/03/19) sont conformes aux préconisations du SAGE (30/01/14) et approuve la modification de l'inventaire communal des zones humides d'Andel sur les parcelles ZK 040, 042, 239,416,417 et 418 en découlant. Il sollicite la commune afin qu'elle délibère sur la modification de son inventaire communal des zones humides et cours d'eau dans un délai de 2 mois, délai à l'issue duquel les données seront intégrées au référentiel hydrographique du SAGE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les modifications de l'inventaire des zones humides de la commune d'ANDEL.

LTM : DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT CONTRE LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Mme le Maire donne lecture d'un courrier reçu de Lamballe Terre & Mer concernant la mise en place d'un réseau d'observateurs référents sur le territoire afin de suivre l'évolution de la colonisation par 4 Espèces Exotiques Envahissantes Végétales (EEEV) préoccupantes : L'ambroisie à feuille d'Armoise, la berce du Caucase, le datura stramoine et le raison d'Amérique (Phytolaque). Il est souhaité que chaque commune désigne au moins un référent « EEEV qui aura pour rôle de confirmer la présence des espèces cibles lorsqu'elles sont signalées par un particulier ou repérées par un agent, puis d'en référer à la FREDON (Fédération REgionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), via LTM. Il aura ensuite pour mission de procéder à la destruction des plantes selon la méthode appropriée.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de nommer :

- Mickaël TARDIVEL, employé communal, référent «EEEV», Mr Daniel RONDEL suppléant.

RESTAURANT SCOLAIRE : TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020

Mme le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que pour chaque rentrée scolaire, il est nécessaire de fixer les tarifs du restaurant scolaire pour la rentrée 2019/2020. Mme le Maire propose de maintenir les tarifs existants.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs suivants :

- ☞ **3,60 Euros** le prix du repas pour les enfants fréquentant le restaurant scolaire municipal.
- ☞ **7,90 Euros** le prix du repas pour les institutrices fréquentant le restaurant scolaire municipal.

GARDERIE SCOLAIRE MUNICIPALE : TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020

Mme le Maire indique qu'il y a lieu de fixer les tarifs de la garderie pour l'année scolaire 2019/2020 en fonction de l'utilisation du service (matin, soir ou matin et soir, soutien ou non, etc...). Mme le Maire propose le maintien des tarifs.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs suivants :

- **1,80 €** le prix de la garderie pour les enfants présents que le matin.
- **2,78 €** le prix de la garderie pour les enfants présents que le soir de 16 heures 30 à 18 heures.
- **3,10 €** le prix de la garderie pour les enfants présents que le soir de 16 heures 30 à 18 heures 45.
- **3,50 €** le prix de la garderie pour les enfants présents le matin et le soir de 16 h 30 à 18 h.
- **3,80 €** le prix de la garderie pour les enfants présents le matin et le soir de 16 h 30 à 18 h 45.
- **1,75 €** le prix de la garderie pour les enfants présents que le soir après les cours de soutien.
- **2,05 €** le prix de la garderie pour les enfants présents le matin et le soir après les cours de soutien.-

ACQUISITION D'UNE DÉBROUSAILLEUSE POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Mme le Maire fait savoir qu'il serait nécessaire de faire l'acquisition d'une débroussailleuse supplémentaire, plus puissante pour les services techniques. Après consultation de fournisseurs, elle propose d'acquérir une débroussailleuse à dos STIHL FS240 C-E avec une lame 3 dents, qui convient aux employés communaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ☞ décide d'acquérir une débroussailleuse à dos et propose de retenir la proposition de la Société PRINGAULT Motoculture de LAMBALLE, pour un montant maximum de 470 Euros hors taxes.
- ☞ décide d'inscrire cette somme à l'article 2188 « Acquisition de matériel » du Budget Primitif 2019.

ACQUISITION D'UN ÉPANDEUR POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Mme le Maire fait savoir qu'il serait nécessaire de faire l'acquisition d'un épandeur pour faciliter l'entretien des terrains de foot. Après consultation de fournisseurs, elle propose d'acquérir un épandeur trainé à engrais SPTT/160G.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ☞ décide d'acquérir un épandeur trainé à engrais SPTT/160G et propose de retenir la proposition de la Sté PRINGAULT Motoculture de LAMBALLE, pour un montant maximum de 680 € hors taxes.
- ☞ décide d'inscrire cette somme à l'article 2188 « Acquisition de matériel » du Budget Primitif 2019.

PARTICIPATION AU 102^{ème} CONGRES DES MAIRES à PARIS

Mme le Maire fait savoir que le 102^{ème} Congrès des Maires aura lieu du 19 au 21 novembre 2019. Elle propose que la commune soit représentée cette année par le Maire, 1 Adjoint, 2 conseillers municipaux et la secrétaire générale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ☞ accepte de prendre en charge l'inscription des cinq personnes qui vont participer au 102ème Congrès
- ☞ décide de rembourser aux personnes désignées ci-dessus les frais de participation au Congrès des Maires qu'elles auront éventuellement payés ou avancés tels que hôtel, déplacement, repas, etc....

ELAGAGE SUR LES VOIES COMMUNALES

Mme le Maire rappelle qu'en 2018, un contrat de 5 ans avait été passé avec l'ent. LAUNAY de Pluduno pour les travaux d'élagage sur l'ensemble de la commune. Par courrier recommandé en date du 8/6/19, reçu le 12 juin, la Sté dénonce ledit contrat nous informant avoir vendu tout son matériel pour cause de retraite et ne plus être en mesure d'assurer l'élagage. Compte-tenu de l'information tardive et de l'urgence pour des raisons évidentes de sécurité, Mme le Maire propose, pour cette année, de réaliser les travaux avec la 1^{ère} entreprise disponible trouvée, sachant que l'entreprise qui arrivait en 2^{ème} position de l'appel d'offre a été contactée mais son planning chargé ne lui permet pas de répondre favorablement à notre demande. Un appel d'offres sera lancé pour les années à venir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ☞ prends acte de la cession de l'entreprise Albert LAUNAY de PLUDUNO pour cause de retraite.
- ☞ Autorise Mme le Maire à passer commande auprès de l'entreprise d'élagage qu'elle aura trouvée, compte-tenu du délai très court et afin d'assurer la sécurité sur les voies communales.
- ☞ Inscrit la dépense correspondante au budget communal.

LOCATION DU LOGEMENT COMMUNAL SITUÉ 2, RUE DE LA RICHARDAIS

Mme le Maire fait savoir au Conseil Municipal que le logement situé 2, rue de la Richardais sera libre à compter du 5 juillet 2019. Ce logement peut être loué à partir du 6 juillet 2019. Il faut par conséquent définir les conditions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- ☞ de relouer le logement situé 2, rue de la Richardais,
- ☞ d'établir un bail pour une durée de six ans à compter du 6 juillet 2019 pour se terminer le 5 juillet 2025.
- ☞ fixe le prix mensuel à 260 €uros révisable chaque année sur l'indice du coût de la construction
- ☞ charge Mme le Maire d'établir le dit-bail sous la forme administrative prenant effet le six juillet 2019.

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRÉSORERIE AUPRÈS DU CRÉDIT AGRICOLE

Mme le Maire rappelle que la ligne de trésorerie contractée auprès du Crédit Agricole est arrivée à échéance le 1^{er} mai 2019. Par courrier du 10 mai 2019, le Crédit Agricole propose de la renouveler à hauteur de 100 000 € avec une commission de 0.25%. Compte tenu des investissements engagés, Mme le Maire propose qu'elle soit renouvelée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de renouveler, auprès du Crédit Agricole, la ligne de trésorerie à hauteur de **100 000 €** aux conditions suivantes : EURIBOR 3 mois moyenné non flooré à 0* + marge de 1,10 % plus une commission d'engagement de 0,25 % du montant de la ligne (payable en une fois à la signature du contrat).
* Index Euribor 3 mois moyenné du mois d'avril 2019 = -0,31 %, **soit un taux de 0,79 %.**
- Autorise Mme le Maire à signer, sans autre délibération, la convention ainsi que toutes pièces nécessaires à la réalisation de cette ligne de trésorerie.

Séance du 8 juillet 2019



ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme POULAIN Nicole, Maire, MM. BRIENS Patrick, ROBERT Dany, Adjoint, MM. ANDRIEUX Maurice, AVRIL Noël, BOUGEARD Claude, BOURDE Sylvie, DONET Daniel, DURUT Marie-Cécile, PASCO Angélique, RONDEL Daniel.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme LE BOËDEC Rosalie (Pouvoir à Mr ROBERT Dany), MOREL Anne (Pouvoir à Mme POULAIN), PÉRIGOIS Emmanuel (Pouvoir à Mr BOUGEARD Claude), RAMAGE Soizic (Pouvoir à Mr RONDEL Daniel).

SECRÉTAIRE : Mme BOURDE Sylvie.

L'ANDELOIS : RÉPARATION DE LA CHAMBRE FROIDE

Mme le Maire fait savoir que les commerçants du Multi-Services «L'Andelois» ont fait intervenir la sté APCS pour réparer la chambre froide, ils sollicitent la commune pour que la réparation soit prise en charge par la collectivité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ☞ Décide de prendre en charge la totalité du coût de la réparation de la chambre froide soit 870,48 € TTC.
- ☞ Autorise Mme le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette décision.

SUBVENTIONS COMMUNALES ANNÉE 2019

Mme le Maire fait savoir que la Commission «Vie associative» s'est réunie et propose d'attribuer les subventions communales ci-dessous.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote les subventions suivantes :

Club « La Joie de Vivre » (13 voix pour - Mr DONET ne participe pas au vote) 1 voix pour 600€	500,00 €	Association d'Aide à Domicile	180,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers de LAMBALLE	110,00 €	F.N.A.C.A. LAMBALLE	100,00 €
Association Protection Civile de LAMBALLE (0,05 € par habitant)	55,70 €	Prévention Routière	30,00 €
		Association des Myopathes de France	90,00 €

TOTAL : 1 065,70 €

SOCIÉTÉ DE CHASSE D'ANDEL : PARTICIPATION COMMUNALE

Mme le Maire rappelle que par délibération du 13/06/16, suite au courrier reçu de LTM demandant de participer financièrement aux dépenses engagées par les Stés de Chasse pour le piégeage des nuisibles, le Conseil Municipal avait décidé d'accorder une somme de 200 € à la Sté de Chasse d'ANDEL qui reversait ensuite, tout ou partie de cette participation aux piégeurs en activité afin de couvrir les frais à leur charge (carburant, fourniture des pièges, appâts, etc...). Mme le Maire propose que cette somme de 200 € soit versée systématiquement à la sté de chasse chaque année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ☞ ACCEPTE de participer aux dépenses engagées par la Sté de Chasse d'ANDEL pour le piégeage des nuisibles.
- ☞ DÉCIDE de verser 200 € à l'association communale chaque année.
- ☞ INSCRIT la dépense à l'article 6574 du budget communal.

ANDEL'POTES : PARTICIPATION COMMUNALE

Mme le Maire donne lecture d'un courrier reçu de la nouvelle association Andeloise « ANDEL'POTES », association qui a mis en place un jardin partagé et qui demande une participation de la collectivité pour faire face à leurs dépenses de mise en activité tels que ciment, pointes, tôles, etc....Mme le Maire propose d'accorder les 100 € demandés pour lancer leur association.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ☞ ACCEPTE de participer financièrement aux dépenses de démarrage de l'Association ANDEL'POTES.
- ☞ DÉCIDE de verser 100 € à l'association.
- ☞ INSCRIT la dépense à l'article 6574 du budget communal.

TRANSFORMATION DU LOCAL « CYBER » EN LOCAL « RANGEMENT »

Mme le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'à chaque visite de la commission de sécurité au titre des ERP (Etablissements Recevant du Public), il est soulevé le problème de stockage dans la salle du Vieux Moulin. La commission « bâtiments » y avait réfléchi et avait proposé que le local Cyber dont le fonctionnement dépend de la communauté aurait pu être récupéré pour le transformer et répondre aux besoins de rangement de matériel. La Communauté d'Agglomération ayant pris acte, a mis fin à toutes les activités de la Cyber, le 30 juin dernier, rendant ainsi le local libre. Ce bâtiment étant classé 4^{ème} catégorie, il est nécessaire que les études et les travaux soient faites par des cabinets et/ou entreprises agréés. Mme le Maire propose de retenir l'APAVE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ☞ Prends acte que la Communauté a libéré le local «Cyber» près de la salle du Vieux Moulin.
- ☞ Décide de transformer ce local en bâtiment de stockage et de rangement.
- ☞ Autorise Mme le Maire à signer le devis auprès de l'APAVE pour un montant de 300 € hors taxes.
- ☞ Inscrit la dépense au budget communal.

SÉPARATION DU BLOC MAIRIE/SALLE MÉRIDEL

Mme le Maire fait savoir que le Bloc Mairie/Salle Méridel est classé, au titre des ERP (Etablissements Recevant du Public), en 4^{ème} cat. ce qui oblige la commune à faire appel à des sociétés agréées pour faire les contrôles obligatoires et pour exécuter les travaux quel qu'il soit. Des devis ont été demandés pour étudier la séparation des deux bâtiments : classement en catégorie 5, catégorie qui supprimerait plusieurs obligations lourdes pour le budget communal. Mme le Maire propose de retenir l'APAVE pour cette étude.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ☞ Décide d'étudier la faisabilité et le gain en séparant le bloc Mairie de la Salle Méridel.
- ☞ Autorise Mme le Maire à signer le devis auprès de l'APAVE pour un montant de 500 € hors taxes.
- ☞ Inscrit la dépense au budget communal.

ACQUISITION D'UN ROUTEUR SPÉCIFIQUE POUR DONNER ACCÈS A LA WIFI

Mme le Maire fait savoir aux conseillers municipaux que de plus en plus, les membres des associations et même les personnes privées demandent à bénéficier de la WIFI à la Salle Méridel. Dans le cadre de la Protection des Données, il n'est pas possible de donner le numéro de WIFI de la Mairie. Aussi, Mme le Maire propose d'installer un routeur spécifique qui donnerait accès à la WIFI aux locataires de la salle Méridel. Mme le Maire propose de retenir la Société PROXLAN de LAMBALLE pour cette acquisition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ☞ Décide d'acquérir un routeur spécifique pour donner accès à la WIFI dans la salle Méridel.
- ☞ Autorise Mme le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.
- ☞ Inscrit la dépense au budget communal.

PERSONNEL COMMUNAL - AUGMENTATION TEMPS DE TRAVAIL HEBDO. D'UN AGENT

Mme le Maire fait que depuis quelques années, la commune doit payer des heures complémentaires à un des adjoints techniques du service restauration car sa durée hebdomadaire de service ne couvre pas toutes ses heures réalisées. Il est nécessaire de revoir le temps de travail de ce poste. Mme le Maire propose que le temps de travail hebdomadaire de cet emploi d'Adjoint Technique Territorial soit augmenté d'une heure à compter du 1^{er} juillet 2019.

VU la délibération du CM en date du 26/11/2018 fixant la liste des emplois permanents de la commune,
OUI le rapport de Mme le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DÉCIDE d'augmenter d'une heure, à compter du 1^{er} juillet 2019, la durée hebdomadaire de service d'un adjoint technique territorial,
- COMPLÈTE la délibération du Conseil Municipal susvisée et modifie comme suit le tableau des effectifs de la commune :

	GRADE	EMPLOI	DUREE HEBDO. DE SERVICE
1	Adjoint Technique Territorial	Service Restaurant Scolaire + nettoyage bâtiments communaux + garderie	31 heures/semaine

En conséquence, liste des grades et emplois permanents de la commune est ainsi arrêtée à compter du 1^{er} juil-19 :

	GRADE	EMPLOI	DUREE HEBDO. DE SERVICE
1	Attaché Territorial	Service Administratif	35 heures/semaine
1	Adjoint Administratif Territorial	Service Administratif	30 heures/semaine
1	Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	Services Voirie Entretien Espaces Verts	35 heures/semaine
1	Adjoint Technique Territorial	Service Voirie Entretien Espaces Verts	35 heures/semaine
1	Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	Services Voirie Entretien Espaces Verts	35 heures/semaine
1	Adjoint Technique Territorial	Service Restaurant Scolaire + nettoyage bâtiments communaux + garderie	28 heures/semaine
1	Adjoint Technique Territorial	Service Restaurant Scolaire + nettoyage bâtiments communaux + garderie	31 heures/semaine
1	Adjoint Technique Territorial	Service Ecole + Restaurant Scolaire	35 heures/semaine
1	Agent Spécialisé principal 2 ^{ème} classe Ecoles Maternelles	Service Ecole + Garderie et Restaurant Scolaires	31 heures/semaine

RÉGULARISATION LIMITES PROPRIÉTÉS DE MR ET MME CORNILLET GUY-RENÉ

Mme le Maire fait savoir aux conseillers municipaux que dans le cadre d'un bornage au lieu-dit « Cohien », la commune a été convoquée en tant que propriétaire-riverain de la voie communale n° 37. En se rendant sur place, Monsieur BOUGEARD Claude, représentant la commune a été interpellé par Mr et Mme CORNILLET Guy-René, par rapport aux limites du terrain où se situe leur maison. En effet, il apparaît sur place que les limites réelles ne sont pas les mêmes que sur le cadastre. Mme le Maire propose qu'une régularisation soit faite afin que les propriétés soient bien définies et qu'en cas de vente ou succession, les choses soient claires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de solliciter un géomètre pour borner le terrain tel qu'il apparaît sur place.
- Décide de vendre à Mr et Mme Guy-René CORNILLET les m² ainsi définis à l'euro symbolique.
- Décide que tous les frais de bornage et de notaire soient à la charge de la commune.
- Autorise Mme le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision.

Séance du 9 septembre 2019



ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme POULAIN Nicole, Maire, MM. LE BOËDEC Rosalie, BRIENS Patrick, ROBERT Dany, Adjoints,
MM. ANDRIEUX Maurice, AVRIL Noël, BOUGEARD Claude, BOURDE Sylvie, DONET Daniel, DURUT Marie-Cécile, MOREL Anne, PERIGOIS Emmanuel, RONDEL Daniel, Mme Sylvie BOURDÉ.
ABSENTE EXCUSÉE : RAMAGE Soizic, (Pouvoir à Mr RONDEL).
SECRÉTAIRE : Mr DONET Daniel.

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) 2020-2025 DE LAMBALLE TERRE & MER

Le 18 juin 19, le Conseil Communautaire a approuvé les orientations et le plan d'actions du PLH. S'inscrivant dans le cadre du projet de territoire LTM 2032, ce programme est devenu le document pivot de la définition d'une politique territoriale de l'habitat en proposant une réponse à l'ensemble des besoins en logements constatés sur le territoire, dans le parc privé comme dans le parc public, le parc ancien comme le parc neuf.

D'une durée de six ans, 2020-2025, le PLH de Lamballe Terre a été élaboré en concertation avec l'ensemble des communes du territoire, l'Etat et l'ensemble des partenaires associés de droit, à l'occasion de plusieurs groupes de pilotage ou réunions techniques.

L'élaboration du PLH s'est déclinée en trois phases : Le diagnostic de la situation locale et les enjeux, Les orientations et les objectifs quantitatifs de la politique de l'habitat,

Le programme d'actions qui a été présenté comme suit :

Actions	Engagements de Lamballe Terre & Mer
Conforter l'attractivité du territoire/Développer un dynamisme démographique partagé (production et mixité sociale)	Maintenir des conditions favorables d'attractivité et garantir un développement partagé du territoire pour assurer les équilibres démographiques. 6 763 000 €
Conforter une politique foncière durable et promouvoir un habitat plus « vertueux » (foncier et forme urbaine)	Mettre en œuvre une politique communautaire limitant la consommation foncière et accompagnant la qualité urbaine. 97 500 €
Remobiliser le parc existant occupé ou vacant et le rendre attractif et performant.	Optimiser les capacités du parc ancien pour valoriser l'existant, pour-suivre et amplifier la revalorisation du par privé/public. 2 698 080 €
Mieux répondre aux besoins spécifiques actuellement non ou mal satisfaits	Développer un habitat solidaire pour répondre aux besoins spécifiques 55 500 €
Conforter le rôle et le positionnement de LTM comme pilote et fédérateur des interventions habitat (gouvernance et pilotage)	Renforcer et valoriser la politique Habitat et son efficience par un pilotage et une communication ad hoc. 288 000 €
TOTAL	9 902 080 €

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les articles L.302-1 à L.302-9 et R.302-1 à R.302-13 du Code de la Construction et de l'Habitation,

VU le décret n° 2005-317 du 4 avril 2005 relatif aux Programmes Locaux de l'Habitat,

Vu la délibération n° 2019-131 du Conseil Communautaire de Lamballe Terre & Mer

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **EMET** un avis favorable sur le projet de Programme Local de l'Habitat 2020-2025 de Lamballe Terre & Mer,
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

BÂTIMENTS COMMUNAUX : MAINTENANCE ANNUELLE SÉCURITE INCENDIE ET DÉSENFUMAGE

Mme le Maire fait savoir aux membres du Conseil Municipal que la collectivité a pour obligation de faire contrôler annuellement tous les extincteurs, les appareils de désenfumage et les BAES placés dans les bâtiments communaux. Depuis 2015, c'est la société DESAUTEL qui se chargeait du contrôle et de l'entretien des extincteurs communaux et du désenfumage. Jusqu'ici, il n'y avait pas de maintenance au niveau du contrôle des BAES. Après étude des devis, il s'avère que c'est l'entreprise R2S de PACE qui propose la meilleure offre qualité/prix.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ☞ accepte de passer un contrat de maintenance pour la vérification des extincteurs, des BAES, la vérification annuelle obligatoire pour tout désenfumage et l'alarme incendie.
- ☞ autorise le Maire à signer les contrats de maintenance correspondants et inscrit la dépense au budget communal.

ÉGLISE : CONTRAT DE MAINTENANCE POUR L'ENTRETIEN DES CLOCHES

Mme le Maire fait savoir que, chaque année, il est nécessaire de faire contrôler les cloches de l'Eglise. Jusqu'à ce jour, c'est l'entreprise BODET de Plérin qui avait le contrat de maintenance. Dans ce cadre, depuis plusieurs années celle-ci soumettait un devis pour faire des travaux de mise en sécurité des accès au clocher (sans suite). Après consultation, c'est la Sté MACÉ de Trégueux (adhérente SCA) qui propose la meilleure offre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ☞ accepte de passer un contrat de maintenance auprès de la Sté MACE de Trégueux pour 110 € HT/an.
- ☞ Accepte le devis de 1 520 € HT pour les travaux de mise en sécurité des accès au clocher.
- ☞ autorise le Maire à signer le contrat de maintenance et le devis et inscrit la dépense au budget communal.

SALLE MÉRIDEL : REMPLACEMENT DU MOTEUR DE VENTILATION DANS LA CUISINE

Mme le Maire fait savoir que le moteur de ventilation de la cuisine dans la salle Méridel ne fonctionne plus. Compte tenu de sa vétusté, il est nécessaire de prévoir son remplacement afin de louer cette salle dans les meilleures conditions. Après consultations, c'est l'entreprise FARAMUS de Plérin qui est la mieux disante.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ☞ accepte de remplacer le moteur de ventilation pour la cuisine de la salle Méridel.
- ☞ Accepte le devis de 3 261,08 € hors taxes pour ce remplacement.
- ☞ autorise Madame le Maire à signer le devis proposé et inscrit la dépense au budget communal.

VOIRIE : POINT A TEMPS AUTOMATIQUE

Mme le Maire rappelle que pour garder les voies communales en bon état, il est nécessaire de faire régulièrement des travaux de réfection ponctuelle. Il a donc été demandé des devis auprès des entreprises et après comparaisons, il s'avère que c'est l'entreprise LESSARD de Quévert, la mieux disante pour le Point à Temps Automatique (PATA),

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ☞ accepte de réaliser du Point à Temps Automatique.
- ☞ choisit l'entreprise LESSARD de QUÉVERT pour la réalisation des travaux PATA.
- ☞ autorise Madame le Maire à signer le devis proposé et inscrit la dépense au budget communal.

SIGNALISATION : ACQUISITION DE PANNEAUX

Mme le Maire fait savoir qu'il est nécessaire de changer les panneaux d'agglomération qui ne sont pas aux normes et d'acquérir quelques panonceaux pour emplacements réservés. Plusieurs devis ont été demandés auprès de fournisseurs, et après études il s'avère que c'est la société BSM de PORDIC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ☞ accepte d'acquérir des panneaux d'agglomération ainsi que des panonceaux pour emplacements réservés.
- ☞ Choisit l'entreprise BSM de PORDIC pour un montant maximum de 1585 € hors taxes.
- ☞ autorise Madame le Maire à signer le devis proposé et inscrit la dépense au budget communal.



ÉCHOS DE NOS ASSOCIATIONS...



Il y a deux ans déjà, notre petite équipe se décidait à reprendre Andel'ir. 2020, une sacrée trotte de faite depuis 2004. Les visages ont changé mais les buts sont restés les mêmes : s'éclater autour de la musique mais aussi faire rayonner Andel et amener de la cohésion entre ses habitants. Nous devons aussi élargir l'équipe. Engagez-vous et/ou sollicitez les jeunes auprès de vous. On en a plus que besoin.

Un projet humainement riche !

Rencontrer des collectivités publiques, solliciter des entreprises, travailler en concert avec les bénévoles, négocier le cachet des artistes, construire une programmation musicale, établir une thématique graphique, passer à la radio, dans la presse sont autant de choses qui vous arrivent quand vous montez un projet de festival.

S'effacer derrière quelque chose qui nous dépasse individuellement n'a rien de compliqué. On s'y fait et quelle récompense à la fin ! Les sourires des festivaliers qui quittent le festival, ça n'a littéralement pas de prix.

Un projet au service d'Andel

Pour qu'une ville ait une âme, il faut une cohésion sociale. Que le vivre ensemble ne soit pas seulement dû à des hasards géographiques mais qu'il résulte d'une passion partagée pour ce qui nous rassemble : Andel. Et c'est ce que chaque association du bassin associatif andelois tente d'entretenir.

L'idée d'un festival, elle vient d'une bande de potes, des jeunes andeloises et andelois, qui à force de réunions au Foyer, ont rassemblé 4000 personnes en 2014.

Montrons aux plus grosses villes ce qu'Andel a de plus beau : ses habitants.

Un projet rassembleur

Aujourd'hui, plus que jamais, l'équipe demande à s'élargir. Toute nouvelle adhésion est la bienvenue. Nous vieillissons, en témoignent nos visages barbus (heureusement que les filles sont là) et nous ne demandons qu'à accueillir la jeunesse d'Andel, que nous ne connaissons malheureusement pas assez.

Avis à la population

Il se peut que dans les soirées des 8 et 9 mai, d'innombrables gaulois en boucliers mais aussi des artistes à renommée nationale voire internationale envahissent notre cher village ! Ne prenez pas peur. Ce n'est pas le ciel qui nous tombe sur la tête mais Andel'ir qui recommence.

[ANDEL'IR]

L'association

Pour tout renseignement, contacter Valentin au 06.69.79.13.92

LA JOIE DE VIVRE

Outre les activités habituelles (réunions mensuelles, ateliers chant, danses bretonnes, loisirs création, randonnées pédestres, VTT, boules), la fin du second trimestre a été plutôt réservé au voyage et aux sorties diverses à l'extérieur.

Rencontre inter-clubs Générations-mouvement le mardi 10 septembre 2019 à Trémoriel



Moto pompe des pompiers

Le 10 septembre, 38 membres de notre club « La Joie de Vivre d'Andel » ont été accueillis par le club de l'Amitié de Trémoriel toute la journée. Le matin, après un accueil café au boulodrome des associations, le club de l'Amitié nous avait organisé une randonnée de 7 kms en empruntant la voie verte pour arriver aux lieux dit les Treize-Chênes qui nous a permis de découvrir la belle chapelle construite au XVIII^e siècle et restaurée avec le concours de la commune et une association locale. Ensuite nous avons rejoint le bourg pour déambuler dans les rues aménagées et fleuries tout en découvrant sur divers panneaux implantés dans différents endroits des photos de certains quartiers au début du XX^e siècle. Le midi lors d'un moment convivial, la Présidente,

Odile Pertuisel, nous a présenté les activités du club. Après un pique-nique pris en commun, nous sommes repartis pour une seconde randonnée de 11 kms en continuant la voie verte vers la Gare du Loscouët-sur-Meu et en passant à proximité de l'étang du Grand Moulin renommé pour ses concours internationaux de pêche. Certaines personnes, l'après-midi ont préféré jouer aux boules bretonnes et jeux de cartes. Pour terminer cette rencontre conviviale et très appréciée par les randonneurs andelois, le club de l'Amitié de Trémoriel nous a offert un sympathique gouter.

Maintenant, nous aurons le plaisir de recevoir les membres de ce club sans doute au prochain printemps.

Randonnées à Laurenan le mardi 2 juillet 2019

Tôt le matin en covoiturage, nous avons pris la direction de Laurenan où Mme Yvonne Berruyer du club de l'Amitié de Laurenan nous faisait le plaisir de nous accueillir sur sa commune. 2 circuits, reconnus par Colette et René Desbois membres de notre club, étaient prévus : un de 7 kms environ le matin et l'autre de 10 kms environ l'après-midi. C'est 42 randonneurs accompagnés par Mme Berruyer qui sont partis sur le 1^{er} circuit verdoyant en direction de Plémet en passant par les villages de la Ville Pourvois (Laurenan), Rénéac et Carguier (Plémet) pour rejoindre le circuit de GR du Petit Mené. Là, nous avons accédé au sentier la voie verte « ancienne ligne de chemin de fer, Loudéac – La Brohénrière » pour revenir à l'église de Laurenan. Le midi, nous avons pique-niqué sous la halle aux jeux à proximité de la médiathèque. L'après-midi, certains ont souhaité rester au boulodrome pour faire quelques parties de



Des voyageurs attendent le prochain train !!!

boules bretonnes pendant qu'une trentaine de randonneurs, les plus aguerris ont préféré réaliser la seconde boucle de 10 kms. Par la D21, nous avons accédé à nouveau à la voie verte. Après quelques kilomètres de chemin ombragé, nous avons découvert la halte de l'ancienne gare puis nous avons continué jusqu'au carrefour de Camoisian afin de rejoindre l'ancienne voie romaine pour revenir vers le bourg de Laurenan. Après une petite collation (café, gâteaux), tout le monde a repris le chemin de retour. Cette belle journée ensoleillé et conviviale s'est terminée à la salle Méridel pour déguster les galettes-saucisses grillées par Joël, Serge et Christian. Merci à Colette et René pour la reconnaissance des circuits, à Mme Berruyer pour son sympathique accueil et à la mairie de Laurenan pour la mise à disposition de la halle à Jeux.

Sortie annuelle du club le mardi 11 juin 2019 à Roscoff

Dès 8h15, les 57 participants à la sortie du club « La Joie de Vivre », massés les uns contre les autres sous une pluie battante à la recherche de l'abri de la façade de la mairie, attendent l'arrivée du car à destination de la baie de Morlaix. C'est avec soulagement qu'ils s'installent dans le confort du véhicule.

Au programme de la journée : visite d'une fabrique de produits à base d'algues à Roscoff, déjeuner au restaurant et croisière en bateau dans la baie et remontée de la rivière jusqu'à Morlaix. Après un trajet sous la pluie, le car nous dépose à la fabrique Algoplus où nous découvrons tout ce qu'il faut savoir sur



les algues : leur apparence, leur récolte, leurs propriétés, leur utilisation en cuisine et en cosmétique. Certains profitent de la boutique pour faire leurs achats de produits divers dont le fameux Tamalou censé soulager les maux des seniors. Au vu de l'état de la mer, du vent et de la pluie notre croisière est annulée. Pour remédier à ce contretemps, un plan B est mis en place. Certains visages se détendent et le repas est envisagé avec davantage d'appétit et sans crainte d'une digestion douloureuse. La qualité du déjeuner est appréciée de tous dans une ambiance détendue et conviviale. Le plan B mis en place pour

l'après-midi sera une visite de Roscoff en petit train et une visite du musée de l'oignon de Roscoff. Ceci nous a permis de découvrir les rivages avec vue sur l'île de Batz et la vie des Johnnies qui partaient vendre leurs oignons rosés en Angleterre. La journée s'est conclue par un détour par le port de Blosson et le centre de Saint Pol de Léon.

Sortie vélo du 6 juin 2019 le long du canal d'Ille et Rance

Cette sortie annuelle ouverte à tous, pratiquants réguliers ou occasionnels et marcheurs, avait pour cadre le chemin de halage du canal d'Ille et Rance et de ses écluses. Le parcours avait été préalablement repéré par plusieurs habitués des sorties VTT du jeudi. Nous étions donc 28 cyclistes et 6 accompagnateurs piétons à nous retrouver pour pique-niquer le midi à la halte de Betton.



Après un départ matinal et avoir organisé le covoiturage et le transport des vélos, nous avons rejoint les deux points de départ prévus : l'un à la maison du canal à Hédé près de l'écluse de la Magdeleine (l'une des 11 constituant l'échelle d'Hédé) située à 27 kms de Betton et l'autre à la Plouisière près de Guipel au point culminant du bief de partage et de ses étangs (à 20 kms de Betton). Nos pique-niques nous avaient été transportés le matin par nos accompagnateurs à la halte nautique de Betton. Ce bon moment, mérité et convivial, a malheureusement été un peu écourté à cause de nuages menaçants. Nous avons ensuite rejoint nos points de départ avec un détour jusqu'à Rennes pour les plus entraînés. A la fin de la journée, les distances parcourues s'échelonnaient de 40 à 88 kilomètres, chaque participant ayant pu s'adapter en fonction de ses possibilités physiques. Les accompagnateurs ont quant à eux pu marcher à la découverte des écluses à Betton et Hédé.

Voyage touristique en Italie du 21 au 28 mai 2019



49 adhérents du Club « La Joie de Vivre » d'Andel sont revenus enthousiasmés de leur périple en Italie dans les provinces du Latium et de la Campanie. Pendant 2 jours, nous avons visité la capitale cosmopolite italienne pour admirer la Rome baroque, la Rome politique et la Rome antique. Une 2^{ème} journée a permis de découvrir la cité du Vatican... Ensuite, le circuit touristique nous a emmené dans la province de la Campanie pour visiter le volcan éteint du Vésuve et les fouilles de Pompéi. Une journée sur l'île de Capri et Anacapri, célèbre pour ses beautés naturelles et prodigieuses avec le tour de l'île en bateau qui était inévitable avec ses criques et ses eaux de couleur bleue

intense. La majestueuse côte amalfitaine, joyau de l'Italie du sud, avec ses falaises abruptes et ses rives escarpées sur plus de 50kms n'a pas été oubliée. La dernière journée du séjour a permis de visiter la ville d'Art de Naples, capitale de la Campanie, possédant un patrimoine architectural et artistique riche de plusieurs siècles.

Au retour vers Rome un petit détour a permis de contempler l'abbaye de Montecassino. Tous les adhérents du club sont revenus comblés et émerveillés par la découverte de toutes ces beautés et enchantés par l'excellente ambiance du groupe qui a régné sur l'ensemble du séjour.

Commentaires de Michel Moulinet secrétaire et Daniel Donet Président

*N'hésitez pas à surfer sur notre site web pour connaître l'ensemble de nos activités :
<https://clublajoiedevivre-22400andel.com/>*

L'OGEC



La kermesse :

Pour la 12^{ème} édition, la kermesse de l'école a été une réussite. Après le repas côtes au feu de bois servi le midi dans la salle du Vieux Moulin, enfants et adultes ont pu apprécier les différents stands organisés : les enveloppes, la pêche à la ligne, le jeu de dés, la marguerite, le Chambole Tout, la structure gonflable, le palet, la bine, le salon de thé et bien sûr la traditionnelle Tombola.

Un grand **merci** à tous ceux qui se sont mobilisés et qui ont participé à la réussite de cette journée: les

parents et grands-parents bénévoles, les enseignantes (la récupération du matériel, le montage des stands, la préparation du repas, la réalisation de crêpes, l'animation des stands et le rangement du site en fin de journée...); la municipalité, aux agriculteurs pour le lait et les gros engins (tracteurs manitou), les entreprises pour le matériel et leur dons; aux animateurs de la journée (Dany et Stéphane) et aux différents sponsors qui nous ont offerts des lots (des sponsors d'Andel, Lamballe, St Brieuc et ses alentours mais aussi de toute la France). Et bien entendu merci à l'équipe OGEC qui a œuvré depuis plusieurs mois à l'organisation générale.



Le projet pédagogique de l'année :

Le thème est sur la Bretagne, les enfants seront initiés au gouren, à la danse bretonne et il y aura le 28 mars à la salle du Vieux Moulin la soirée de l'école qui sera un repas crêpes.

Nous sommes d'ailleurs à la recherche en prêt de billigs krampouz à prêter en gaz ou électrique, merci de contacter Gaëlle (06.64.95.65.90)

Les prochains rendez-vous de l'OGEC :

- **Vente de gâteaux bijou** (toujours très attendue) + **chocolats bijou** en octobre novembre pour livraison mi-décembre (catalogue et bon de réservation disponible en mairie à partir de début octobre)
- **L'Assemblée Générale** : vendredi 14 Novembre à 20h30, salle Méridel
- **Le marché de Noël à la Ferme de Marie Jeanne**: dimanche 14 décembre 2019
- **La vente de sapins de Noël** courant décembre (bons disponibles en mairie dès début décembre)

Les projets de l'OGEC :

Après quelques gros travaux effectués dont la toiture et le remplacement de la chaudière, le marquage au sol, l'aménagement de la cour, le panneau avec le nom de l'école (et oui, il n'y en avait pas !) et le panneau d'affichage, il est temps de voir l'avenir.

La commission travaux a pour projet de rénover 1 classe par an et d'aménager le côté pelouse du primaire.

L'évolution de l'équipe OGEC :

L'équipe souhaite s'agrandir et nous sommes à la recherche de nouveaux parents qui souhaitent faire évoluer l'école avec une équipe dynamique et jeune. Notre comptable Aurélie et notre trésorière Anne Marie passent la main en cette fin d'année après plusieurs années d'aide, nous sommes donc à la recherche de nouvelles personnes pour continuer à avancer ensemble. Merci de nous contacter au 06.64.95.65.90 (Gaëlle) ou répondre au coupon de présence qui se trouvera dans le cahier des enfants avant l'assemblée générale de novembre.

Une sortie à Pléneuf Val André sera programmée après l'assemblée générale courant novembre pour un moment de convivialité entre membres et nouveaux.

Que de choses à faire, et beaucoup de rencontres encore en vue !

Le clin d'œil OGEC :

Un grand merci à Catherine HAMONIC qui a fêté sa 20^{ème} année d'activité au sein de l'école d'Andel

A bientôt.



«Journée travaux» 07/19 : pose panneaux, lessivage, débroussaillage...

Gaëlle LE COUSTUMIER, Présidente
L'équipe OGEC et les enseignantes

COMITE DES FÊTES

Spectacle Comique : JOASET D'LAINTI



C'est le samedi 19 octobre à 20h30 que le petit paysan comique comme il aime se décrire, posera sa valise sur la scène de la salle du vieux moulin à Andel.

Alain Burlot, alias «**JOASET D'LAINTI**» proposera une grande soirée comique avec son nouveau spectacle intitulé :

«**Ça ne va pas, mais ça ne va pas du tout**».

JOASET, personnage principal, petit paysan en costume d'époque, porte un regard critique et amusé sur l'évolution des mœurs et n'hésite pas à comparer cette époque moderne et cet ancien temps cher à son cœur. Grâce à une galerie de personnages truculents il pointe les travers du monde contemporain et ses problèmes, dans une verve pétillante où se mélangent toujours **humour** et **tendresse**.

Parmi ces personnages, vous découvrirez La Rosalie (sa patronne), Gustave (Le copain de bordée), le père Mathurin (Curé du village), Ptit Louis, Jeannot le patron du bistrot et tous les autres...

Dans ce nouveau spectacle, Jaoset a évolué : il a même vieilli, puisqu'il vient coup sur coup de prendre sa retraite et de devenir grand-père, ce qui ne va pas sans problèmes.



Les sujets d'actualité sont abordés avec un **humour inégalable**: la retraite, le statut de grand-père, l'arrivée de l'ordinateur... Bref, que du bonheur dans ce **spectacle des plus comiques**, sans temps mort, pour le plus grand plaisir des spectateurs, constamment pris de **rires** et de **fous-rires**.

Samedi 19 octobre 20H30

Salle du Vieux-Moulin

Tarifs: Avec réservation: 10€, sur place: 12 €, Enfant (moins de 12 ans): 5€

Réservations auprès de Serge GOUSSAN au 06 62 63 51 90

ou Jean-Luc CARDIN au 02 96 31 36 32 Site du comité : <https://comitedesfetesandel.com>

ASSOCIATIONS ANDELOISES

OGEC Ecole Ste Anne

Présidente : Gaëlle LE COUSTUMIER

☎ 06.64.95.65.90



LA CLE DES CHAMPS

Président : M. ANDRIEUX ☎ 06.83.34.96.84

COMITÉ DES FÊTES

Président : JL. CARDIN ☎ 02.96.31.36.32

www.comitedesfetesandel.com

comitedesfetes.andel@laposte.net



CLUB «La Joie de Vivre»

Président : D. DONET ☎ 02.96.31.19.67

<http://clublajoiedevivre-22400andel.com>

ANDEL'IR

Président : V. LESAICHERRE ☎ 06 69 79 13 92

Andel Ir | Facebook andelir22400@gmail.com



FOOT – GF'CAMP

V. BRIENS ☎ 06 63 72 43 68

A. LE CORFEC ☎ 06 11 42 94 89 (Ecole de foot)

ANDEL VELO SPORT (VTT)

Président D. TRONET

☎ 07.88.44.62.15



AVANT-GARDE Andel (cross-athlétisme-marche nordique)

Président : H. LE NÔTRE herve.lenotre@wanadoo.fr

www.andel.over-blog.com ☎ 06.74.66.08.86

SOCIETE DE CHASSE

Président : M. RAULT ☎ 06.71.61.20.12



ANDEL'POTES (jardin partagé)

Présidente : C. RENAULT ☎ 06.69.46.91.98



FAMILLES RURALES

* Gym Douce : M. RONDEL ☎ 02.96.31.10.45

* Gym Tonique : A.CIVELLI RAULT ☎ 06.33.43.59.42

Evènements à venir...

Samedi 19 octobre

Soirée humoristique

Site Salle du Vx Moulin

Organisation : Comité des Fêtes

Samedi 9 novembre

Tartiflette du Foot

Site Salle du Vieux Moulin

Organisation : GFCAMP

Samedi 16 novembre

Repas des adhérents

Site Salle du Vieux Moulin

Organisation : Club de la Joie de Vivre

Dimanche 17 novembre

Bourse aux jouets

Site Salle du Vieux Moulin

Organisation : Avant-garde d'Andel

Jeudi 21 novembre-17h

Spectacle Petite Enfance

Site Salle du Vieux Moulin

Gratuit sur inscription

Organisation et renseignement :

Petite Enfance Lamballe Terre et Mer

Mardi 31 décembre

Réveillon de la Saint-Sylvestre

Site Salle du Vieux Moulin

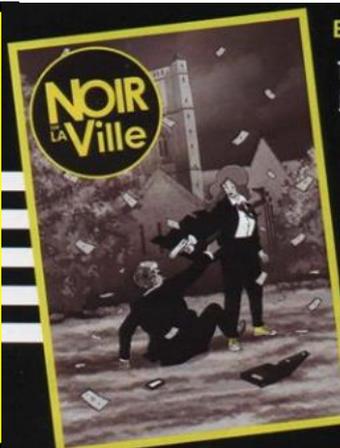
Organisation : Comité des Fêtes

Murmures du Gouessant

A l'occasion du **Festival Noir sur la Ville à Lamballe**,

une présentation du **Festival en avant-première** se déroulera, cette année encore, à la bibliothèque d'Andel le **8 novembre à 18h30**.

Réservez d'ores et déjà votre soirée...



EN SEPTEMBRE

Tous les ven. à partir 20 sept jusqu'au 11 nov. de 17h à 19h30 : bibliothèque temporaire en gare

À partir du 24 en gare : la borne à histoires courtes

EN NOVEMBRE

Jeudi 7 à 20 h 30 : au cinéma Le Penthièvre, soirée court métrage polar SNCF. Entrée libre.

15, 16 & 17 nov. : Festival du polar & du roman noir